



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 37 - Vie étudiante - Subventions à deux associations étudiantes : Radio Campus Besançon et ESN Besançon

Vie étudiante

Subventions à deux associations étudiantes : Radio Campus Besançon et ESN Besançon

Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions à deux associations étudiantes : Radio Campus Besançon et ESN Besançon.

I - Radio Campus Besançon : Célébration de son 20^{ème} anniversaire / Décembre 2017 à juin 2018

Radio Campus Besançon est née en 1997 sur le campus de la Bouloie à Besançon. Radio associative et de proximité, elle favorise la diversité des musiques actuelles, des cultures du monde, du milieu universitaire et des initiatives locales.

Installée à la Maison des Etudiants (campus de la Bouloie), elle émet sur la fréquence permanente 102.4 FM et sur internet. Plus récemment, l'arrivée de la régie mobile lui permet de se délocaliser en organisant des plateaux «hors les murs» et en direct. Elle acquiert ainsi plus de proximité avec les acteurs locaux et ses auditeurs.

Pour célébrer ses 20 ans, Radio Campus Besançon a concocté avec les acteurs associatifs, culturels et institutionnels locaux, un programme riche en événements qui se dérouleront de décembre 2017 à juin 2018.

Vingt animations seront proposées au public bisontin, étudiant ou non, jeune ou moins jeune, dans différents lieux et espaces bisontins, afin de privilégier les rencontres, visites et découvertes dans un esprit de partage et de respect. Ainsi, l'association étudiante visitera toute la ville, du campus de la Bouloie à La Rodia, en passant par les diverses Maisons de quartiers (Montrapon, la Grette/Butte, le FJT les Oiseaux), bars du centre-ville, le CLA, le FRAC, le CDN, Le Gymnase / Espace culturel, Planoise...

Parmi ces événements, deux d'entre eux concernent les soirées de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et aux drogues (FRAC, Piscine/Patinoire La Fayette) et un micro festival du 16 au 19 mai sur le Campus de la Bouloie, pour fêter l'arrivée du Printemps en compagnie des étudiants (au programme : un «bars à sons» pour écouter de la musique confortablement installé dans un transat, séances de siestes musicales dans une yourte, jardin partagé, cinéma en plein air...).

Radio Campus Besançon est devenue en 20 années d'existence un média essentiel de l'information étudiante, locale et culturelle. Elle mène des actions éducatives et culturelles avec des interventions en milieu scolaire (vulgarisation scientifique), des actions en faveur de l'environnement et du développement local, des actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Elle diversifie ses animations en lançant notamment les Parcours «balades sonores».

La Ville est sollicitée pour un soutien financier et logistique. Le service Vie étudiante apportera un soutien financier à hauteur de 2 000 € pour participer notamment au Printemps de la Bouloie du 16 au 19 mai 2018.

Ce projet phare, pour fêter les 20 ans de Radio Campus Besançon, radio étudiante, participe pleinement à la dynamisation de la vie culturelle étudiante sur le territoire. Il correspond à une des facettes du projet innovant du CROUS de Besançon : «le 24 actions étudiantes». Les services

Mission Tranquillité Publique et Communication apportent un soutien logistique (impression de programmes, affiches, lots pour les concours, stand et objets promotionnels...).

II - ESN Besançon : Forum Ça Me Dit l'International / Samedi 27 janvier 2018

ESN Besançon, l'Association des étudiants internationaux de Besançon, apporte sa contribution aux Journées Portes Ouvertes à l'Université de Franche-Comté, en organisant la 10^{ème} édition du forum Ça Me Dit l'International (CMDI).

La venue de plus de 2 500 étudiants internationaux à Besançon conforte l'ouverture sur le monde de notre Ville, de ses habitants et de ses établissements d'enseignement supérieur. Renforcer et donner goût à la mobilité internationale participe ainsi au rayonnement et au dynamisme de notre Ville.

Par ses actions, ESN Besançon vise, d'une part, à accueillir et intégrer socialement les étudiants internationaux et, d'autre part, à ouvrir les jeunes Bisontins à la mobilité internationale. Ainsi, tout au long de l'année, ESN organise et propose aux étudiants de nombreuses activités qui permettent aux internationaux et aux Bisontins de se rencontrer et de partager leurs expériences.

C'est dans cet esprit que s'est construite la manifestation «Ça Me Dit l'International» qui aura lieu lors des JPO à l'UFC, à Besançon le samedi 27 janvier 2018, avec un chapiteau installé dans la cour de l'UFR SLHS (centre-ville).

Cette manifestation sera complétée tout au long de l'année scolaire par des «interventions en classe» pour toucher de nombreux jeunes afin de les sensibiliser à la mobilité internationale.

La Ville étant sollicitée pour un soutien financier et logistique, il est proposé de verser à l'association une subvention de 1 000 €.

Ces actions de promotion de la mobilité internationale portées par et pour les étudiants (et futurs étudiants) sont intégrées au projet innovant, pluriannuel du CROUS de Besançon : «le 24 actions étudiantes».

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à verser :

- une subvention de 2 000 € à Radio Campus Besançon, pour soutenir le Printemps de la Bouloie, micro festival organisé dans le cadre des 20 ans de Radio Campus Besançon,
- une subvention de 1 000 € à ESN Besançon, au titre de l'organisation de Ça Me Dit l'International, forum de la promotion de la mobilité internationale.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 3 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004 (Vie étudiante).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 JAN. 2018

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0